

DEPARTEMENT DE LA  
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE  
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE  
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE FLOIRAC

**Séance du 10 avril 2019**

**Objet**

**MOTION Défense  
Fonction Publique**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 avril 2019 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

**Etaient présents :**

Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON,  
Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS, Mme DURLIN, M. GALAN,  
Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN, Mme LAQUIEZE,  
Mme LOUKOMBO SENG, M. MEYRE, M. BAGILET, Mme LARUE,  
M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS, M. ROBERT,  
Mme FEURTET, M. CALT, M. HADON, M. DROILLARD, M. LE BARS,  
M. LEY

*LE NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN  
EXERCICE EST DE :*

33

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

M. CAVALIERE à Mme N. LACUEY  
Mme MILLORIT à Mme GRANJEON  
Mme BONNAL à M. BOURIGAULT – M. DANDY à M. NAFFRICHOUX  
M. RAIMI à Mme COLLIN – M. LERAUT à M. DROILLARD

**Absents :**

M. BELLOC

**M. Philippe VERBOIS a été nommé secrétaire de séance**

**Une mobilisation forte pour la défense de la Fonction Publique**

Le projet de loi présenté en Conseil des Ministres le 27 mars est une saignée de l'emploi public sans précédent. Les neufs organisations syndicales (CGT, CFTC, CGC, FO, CFDT, FAFP, FSU, SOLIDAIRES, UNSA) de la Fonction Publique dans ses 3 composantes (F.P. Territoriale, Hospitalière, d'Etat) ont affirmé de nouveau leur attachement aux valeurs du Service public et une Fonction publique aux services de toutes et tous, porteuse de l'intérêt général.

Depuis de nombreux mois en dépit de leurs revendications et propositions, elles constatent que le pouvoir exécutif poursuit une politique néfaste pour la population, pour les missions publiques et pour les agent.es. Le Gouvernement pratique le double langage en prônant la modernisation de la Fonction publique et les respect des agent.es publics.que.s., et « en même temps » y porte atteinte. Les personnels, avec leurs organisations n'acceptent toujours pas le gel de la valeur du point d'indice et les pertes considérables de pouvoir d'achat, le rétablissement du jour de carence et les 120 000 nouvelles suppressions d'emplois envisagées. Poursuivant leur passage en force, toujours sans écouter les organisations syndicales le Président de la République et son Gouvernement comptent faire adopter au Parlement prochainement une loi dite de transformation de la Fonction publique dont nombre de dispositions ont une portée très grave tant pour les agent.e.s et les ciotyen.ne.s que pour l'avenir de la Fonction publique.

Il en est ainsi par exemple de la mise en place d'une instance unique en lieu et place des Comités Techniques et CHSCT impactant des domaines essentiels de la sécurité et de la vie au travail. C'est aussi le cas avec la suppression des compétences des CAP en matière de promotion et de mobilité. Avec le recours accru à tous les niveaux au contrat c'est l'égalité d'accès aux emplois publics et les garanties de neutralité de l'agent public qui sont attaqués, tandis que la précarité sera encore aggravée avec des contrats de mission à durée déterminée (CDD) pouvant être rompu à tout moment.

Les organisations syndicales après avoir subi des refus à tous les niveaux de dialogue de leurs propositions et revendications réaffirment leur volonté de mettre un processus de mobilisation inscrit dans la durée pour exiger du Gouvernement qu'il retire ce projet de loi et qu'il ouvre enfin de réelles négociations sur de nouvelles bases.

Cet exposé démontre les graves dangers qui mettent en péril l'ensemble de la Fonction publique.

Face à cette situation le Conseil Municipal de Floirac :

- Apporte son soutien à la défense de la Fonction publique
- Réaffirme la nécessité de maintenir une Fonction publique à la hauteur des enjeux avec un fonctionnement qui lui permette d'être plus proche, plus réactive sur tous les territoires et un statut garantissant la continuité et l'accès pérenne aux services publics.
- Marque son opposition au projet de loi qui porte une atteinte grave car c'est la société dans son ensemble qui est attaquée
- Appelle les agent.e.s et les citoyens à une vigilance accrue et au refus que la précarité s'installe tous les étages tant dans la Fonction publique et son risque de privatisation que de désertification des services publics dans notre pays.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus  
Et ont signé au registre les membres présents*

**POUR EXTRAIT CONFORME :**

**A la Mairie de FLOIRAC, le 11 avril 2019**

**Le Maire,**



Nombre de votants :	32
Suffrages exprimés :	<b>26</b>
Pour :	26
Contre :	
Abstention :	6 (Mmes HERMENT FEURTET, MM. VERBOIS, ROBERT, CALT, LEY)